

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE REPARATION ET DE MAINTENANCE » en abrégé « SAREM »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO A 100 M  
DE L'HOPITAL GENERAL, Lot 647 BIS, Ilot 65 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE REPARATION ET DE MAINTENANCE » en abrégé « SAREM »

Objet : REPARATION ET MAINTENANCE – VENTE DE PIECES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO A 100 M  
DE L'HOPITAL GENERAL, Lot 647 BIS, Ilot 65 BIS

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUASSI ALAIN-FRANCK  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09189 du 10/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54770/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

